# **INFOFICHE no 302-INF-0524**

# La sécurité chimique en entreprise acéricole



Cette fiche a été rédigée dans le but d'informer le milieu acéricole quant aux règles de sécurité et aux mesures de prévention à appliquer lors de l'utilisation de produits chimiques potentiellement dangereux.

> Cette fiche ne remplace nullement les recommandations des organismes officiels, les lois, les règlements et les normes en vigueur.

# Comprendre le SIMDUT

**SIMDUT**: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail. Système pancanadien qui vise à réglementer et réduire les risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent s'exposer les travailleurs. Au Québec, il est régi par la Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) à l'égard des employeurs.

### Les 4 sections essentielles du SIMDUT

- 1- Classification des produits dangereux : Méthode de classification des produits selon leurs risques pour la santé et l'environnement.
- **3– Étiquette de produit** : Dois être apposée en tout temps sur le produit pour assurer une gestion et une manipulation sécuritaire.
- 2- Fiches de données de sécurité (FDS): Document joint à tout produit chimique régulé, qui indique des informations essentielles sur le produit et sa manipulation.
- Conscientiser les travailleurs aux dangers, précautions et bonnes attitude à adopter lors du travail avec des produits.

4- Formation des salariés :

# Reconnaître les classes de danger



Bombe explosant (pour les dangers d'explosion ou



Flamme (pour les dangers d'incendie)



Flamme sur un cercle (pour les matières



Corrosion (peut être corrosif pour les métaux ainsi que la peau ou les yeux)



Tête de mort sur deux tibias (peut être toxique ou mortel après une courte exposition





(peut avoir ou est présumé avoir de graves effets sur la santé)



d'exclamation (peut entraîner des effets moins sévères sur la santé ou couche d'ozone\*



Environnement\* (peut être nocif pou Les classes de danger représentent une méthode de classification des représentées produits, des pictogrammes. Un même produit peut être représenté par plus d'un pictogramme.

Ceux-ci doivent apparaître sur la fiche de données de sécurité (FDS) ainsi que sur l'étiquette du produit.



Matières infectieuses présentant un danger biologique

(pour les organismes ou les toxines susceptibles de causer des maladies chez l'humain ou chez l'animal)

Le SGH établit également un groupe de dangers pour l'environnement. Ce groupe et les classes qu'il englobe n'ont pas été adoptés dans le SIMDUT 2015. Cependant, les différentes classes liées à l'environnement peuvent figurer sur les étiquettes et les fiches de données de sécurité (FDS). Le SIMDUT 2015 permet de fournir des renseignements concernant les dangers pour l'environnement.

Source de l'image : SIMDUT 2015 - Classes et catégories de danger, https:// www.cchst.ca/oshanswers/chemicals/whmis ghs/ hazard classes.html, Réponses SST, Centre canadien d'hygiène et de sécurité

au travail (CCHST), 20 mai 2022. Réimprimé avec la permission du CCHST. 2022

# Comprendre les fiches de données de sécurité et l'étiquetage des produits

Les fiches de données de sécurité et l'étiquetage des produits chimiques fournissent l'information nécessaire à leur bonne utilisation et sont essentielles à la sécurité des travailleurs. Il convient de s'assurer que tout travailleur, peu importe sa langue parlée, soit en mesure de comprendre les informations de sécurité. Quelques éléments de base à connaître :

### Fiche de données de sécurité (FDS)

Jointe à tout produit chimique régulé SIMDUT.

Mise à jour par le fabricant et distribuée à l'acheteur.

Remise au personnel soignant en cas d'accident.

Dois être **consignée dans un endroit accessible et connu** pour tous les employés et premiers répondants.

### Comporte 16 sections:

- 1 Identification
- 2 Identification des dangers
- 3 Composition / information sur les ingrédients
- 4 Premiers soins
- 5 Mesures à prendre en cas d'incendie
- 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel
- 7 Manutention et stockage
- 8 Contrôles de l'exposition / protection individuelle
- 9 Propriétés physiques et chimiques
- 10 Stabilité et réactivité

- 11 Données toxicologiques
- 12 Données écologiques
- 13 Données sur l'élimination
- 14 Informations relatives au transport
- 15 Informations sur la réglementation
- 16 Autres informations

### Étiquetage des produits

Obligatoire en tout temps, même lors de transvasement.

Assure la connaissance du produit et les précautions à prendre.

### Étiquette du fournisseur

Dois être **lisible** et en **bon état**, sinon dois être remplacée.

Dois être rédigée en français et en anglais.

Comporte 6 éléments obligatoires.

# 1 Identificateur du produit



Mention 3

d'avertissement

Pictogrammes

4 Mention de danger

5 Conseils de prudence

(phrases normalisées décrivant les mesures à prendre lors d'une exposition, de la manipulation et de l'entreposage).

6 Renseignements sur le fournisseur initial.

# Étiquette du lieu de travail

Dois être apposée sur tout **nouveau contenant ou récipient** contenant le produit.

Peut être utilisée pour **remplacer** l'étiquette du fournisseur illisible ou manquante.

Comporte 3 éléments obligatoires.

- 1 Identificateur du produit
- Conseils de prudence généraux (inclure des informations sur la prévention, l'intervention, le stockage, l'entreposage et l'élimination. L'utilisation des pictogrammes de danger et d'équipements de protection est permise, mais pas obligatoire).

3

Renvoi à la fiche de données de sécurité.

# Quelques précautions de base à respecter

Le mauvais usage d'un produit chimique peut présenter des risques majeurs pour l'environnement et pour la santé des personnes en contact avec ce produit selon différentes voies d'exposition. La meilleure façon de limiter ces risques est de suivre certaines recommandations de base :

- Sélectionner des **produits à moindre risque** pour la santé et l'environnement. Par exemple, remplacer :
  - l'acide phosphorique par de l'acide acétique
  - l'acide chlorhydrique par de l'acide citrique
  - le chlore par de l'alcool isopropylique (AIP) ou par l'assainissement à l'eau chaude.
- **Réduire** l'utilisation des produits chimiques lorsque c'est possible. En réduisant les rejets à la source et en utilisant moins de produit. Par exemple :
- Privilégier des rinçages fréquents au filtrat du concentrateur membranaire et réaliser des tests de PEP pour procéder au lavage uniquement lorsque nécessaire.
  - Utiliser les concentrations minimales de produits requises, ne pas surdoser.
- **S'informer** sur les méthodes d'utilisation sécuritaires, de premiers soins (centre antipoison, infosanté 811, 911 en cas d'urgence), et de disposition sécuritaire (à l'aide de la FDS).
- S'assurer de **manipuler les produits de façon sécuritaire** et de *porter les équipements de protection individuelle (ÉPI) nécessaires*.
- S'assurer d'éviter de contaminer la sève, le concentré et les produits finaux pour éviter les résidus indésirables pouvant causer des problèmes pour la santé, le goût, la classification du produit ainsi que pour les équipements.
- **Respecter** les volumes de transport et d'entreposage maximaux autorisés pour un particulier. En cas de doute, s'informer au fabricant du produit ou au REPTOX.
- Entreposer les produits dans un endroit sec, frais, bien ventilé, à l'abri des sources de chaleur et éloigné des matières incompatibles.
- Utiliser des **espaces d'entreposages distincts** selon la catégorie de produit (acides à l'écart des bases, comburants à l'écart des inflammables, etc.)
- Éviter les incompatibilités entre produits pour limiter les risques de réactions dangereuses comme le relâchement de gaz toxiques, les incendies, les explosions, etc. (exemple : chlore vs AIP, savons vs acides)
- Prévoir des **armoires adaptées spécifiques** aux produits si nécessaire (armoire métallique pour produits inflammables, armoire ventilée, armoire pour produits corrosifs, armoire sous-clé, etc.).
- S'assurer que les contenants sont **fermés correctement**.

# Sélection

# Utilisation

# Transport et entreposage

### Comprendre les voies d'absorption et l'équipement de protection individuelle

### 4 voies d'absorption et leurs risques

### Recommandations - ÉPI

### YEUX

Quand on **reçoit un produit dans les yeux**, on risque des lésions irréversibles, voire la cécité.



Porter des lunettes de sécurité adaptées. Assurer l'accès à une douche oculaire ou à des flacons rince-œil adaptés.

### **INHALATION**

Quand on respire des vapeurs, des brouillards ou des poudres, on risque des lésions aux muqueuses respiratoires, aux poumons et au système nerveux central.



Travailler dans un endroit aéré Porter un masque à cartouche adéquat.

#### **INGESTION**

Quand on **avale un produit**, on risque un empoisonnement ou des lésions au système digestif, au système intestinal et au système nerveux central.

Éviter l'ingestion accidentelle. Éviter la présence d'aliments à proximité des produits.

Avoir une bonne hygiène de travail. Conserver le produit dans son contenant d'origine. Si transvidé, utiliser un contenant bien identifié qui ne sera pas utilisé pour manipuler de la nourriture.

### **CONTACT CUTANÉ**

Quand la **peau est en contact** avec un produit, on risque des lésions cutanées et des brûlures.







Visière anti-éclaboussure,
Gants résistants adaptés,
Vêtements longs,
Tablier résistant,
Chaussures de sécurité résistant aux
acides et aux produits caustiques.
Retirer tout vêtement qui a été en contact avec un produit chimique.

# Pour plus d'informations sur le sujet

Consulter les ressources suivantes :

Répertoire toxicologique de la CNESST (REPTOX)

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST)

Centre canadien d'urgence transport (Canutech)

#### Partenaires de réalisation et de financement













Réalisation :

Mai 2024

CER

Centre ACER - 819 369-4000 142, rang Lainesse St-Norbert-d'Arthabaska, QC GOP 1B0

www.centreacer.qc.ca